



COMITÉ ESSONNE  
JUDO

Samedi 1er décembre 2018



Animation par  
équipes mixtes  
poussins-poussines

Dojo régional de Brétigny/orge

# Règlement de l'animation par équipes mixtes poussins-poussines (2009-2010)

## Composition des équipes :

Féminines : -28(+24) / -32 / -36 / -40

Masculins : -27(+23) / -30 / -34 / -38 / -42 / -46 / -50

## Conditions de participation :

**2 années de licences, ceinture blanche-jaune, CM licence-compétition.**

**Possibilité de faire une alliance entre deux clubs sans le document de double-appartenance  
2 équipes par club maximum.**

## Horaires :

13H30-14H30 : Inscriptions

14H45 : Début de l'animation

16H30 : Remise des récompenses

## Formule des rencontres :

Poules de 3, les 2 premières équipes iront en tableau final sans repêchages

## Déroulement de l'animation :

### 1. L'accompagnant

Il devra être en judogi avec les enfants pour les rencontres. Il n'y aura pas de coaching (même pendant le matras). L'accompagnant veillera au bon comportement de son équipe et apportera ses conseils en fin de rencontre.

### 2. L'arbitrage

Les rencontres seront arbitrées par les arbitres du Comité.

Temps des rencontres : 1mn30

En cas d'égalité après une rencontre, décision obligatoire. En cas d'égalité à l'issue de la rencontre, un tirage au sort sera fait sur une catégorie avec décision obligatoire.

### 3. Trophée du fair-play

Il sera remis à l'équipe qui portera le mieux les valeurs du code moral

**RAPPEL : chaque participant(e) devra être licencié pour la saison 2018-2019 et à jour de son  
certificat médical**